

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2714

Actif

Pensionné(e)

Société : R.A.M

Autre :

Nom & Prénom : TRACHLI MOHAMED

Date de naissance : 24/06/1955

Adresse : 10207 RIA AL ANDALOUS DES
ARMEES CALIFORNIE CASA

Tél. : 061 46 41 68 Total des frais engagés : 10000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/03/2021

Nom et prénom du malade : M. MEGZAKI HANANE

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 14 JUN 2021 Le : 10/06/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/03/2023	C	1	300	Docteur TIANI Specialiste en Médecine casaine 17 Place Charles de Gaulle 94260 Charenton-le-Pont Tél: 01 42 28 50 51 - E-mail: tiani-taktak@chambat.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INPE 091047670 CASABLANCA	08/03/2023	2150	1500

AUXILIAIRES MEDICAUX

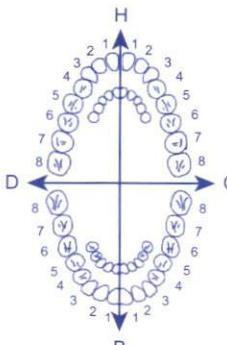
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient Des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient Des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Tijani TAK-TAK

Spécialiste en Médecine Interne
Ancien Interne des Hôpitaux
de Marseille

الدكتور التيجاني طه طه
اختصاصي في الطب الباطني

Cas le ٢٥/٠٣/٢٠٢١

M² MEGZARI

HANANE

1/ TDM Thorax

CENTRE RADILOGIE ANFA
5, rue Ali Abderrazak
CASABLANCA

Tél.: 0522.94.97.97 // 98/99

Docteur Tijani Tak Tak
Spécialiste en Médecine Interne
17, place Pasteur Casablanca - Tél. : 05 22 26 90 61 - GSM : 06 62 02 03 01
Tel: 05 22 26 90 61 - GSM : 06 62 02 03 01
Email : tijani-taktak@hotmail.com

17, Place Pasteur, 1^{er} étage n° 11 - Casablanca - Tél. : 05 22 26 90 61 - GSM : 06 62 02 03 01
06 62 02 03 01 - الماربيضي، رقم 11 - الماربيضي - الهاتف : 05 22 26 90 61 - النقال :

E-mail : tijani-taktak@hotmail.com

Docteur Jawad EL AOUD

Ancien Interne en Titre des Hôpitaux de Montpellier
Spécialiste en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale
D.E.S de Radiologie
Membre de la Société Française de Radiologie
Docteur d'Etat en Médecine



مركز أنفا للفحص بالأشعة
CENTRE RADILOGIE ANFA

Casablanca, le 08/06/2021

Patient : MEGZARI HANANE
Prescripteur: DR TAK TAK TIJANI

SCANNER THORACIQUE

Mon cher confrère.

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.
Examen réalisé sur un scanner multibarettes General Electric ACT 16/32 mis en service en janvier 2021.

Indication :

Bilan d'une sarcoïdose type 2 après 6 mois de traitement.

Technique :

Acquisitions hélicoïdales en coupes millimétriques (Low dose) balayant le thorax sans injection du produit de contraste.

Résultats :

Pas d'anomalie parenchymateuse focalisée.

Pas de syndrome de condensation alvéolaire.

Pas d'hyperdensité parenchymateuse en verre dépoli.

Pas de lésion nodulaire.

Pas d'épanchement liquide ou gazeux de la plèvre.

Silhouette cardiaque de morphologie normale.

Présence d'adénomégalies médiastinales bilatérales basses symétriques. Ces adénopathies sont latéro-aortiques sous-carinaires au niveau de la loge de Barey ainsi qu'au niveau des hiles. Certains de ces ganglions apparaissent calcifiés. Ces adénomégalies mesurent entre 10 et 20mm.

Conclusion :

Stabilité des adénopathies médiastinales et hilaires par rapport à l'examen précédent.

Pas de lésion parenchymateuse.

Il s'agit donc d'une sarcoïdose stade 1 stable sur les examens successifs.

Merci de votre confiance

Docteur Jawad EL AOUD

Jawad El Aoud
CENTRE RADILOGIE ANFA
57 Rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
Tél.: 0522.94.97.97 / 98 / 99

مركز أنفا للفحص بالأشعة



CENTRE RADILOGIE ANFA

Casablanca, le 08/06/2021

Facture N° 3366/2021

Nom patient : **MEGZARI HANANE**

Examen(s) réalisé(s) :
SCANNER THORACIQUE

Montant : **mille cinq cents (1500 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE CINQ CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES

CENTRE RADILOGIE ANFA
5, rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
Tél.: 0522.94.97.97 / 98 / 99